

## **Syndicats et Partis politiques en Afrique : Nouvelles Alliances, Stratégies et nouveaux Partenariats**

**par Edward Webster<sup>1</sup>**

*(Traduction et Adaptation : Rabary-Andriamanday, Voahanitriniaina)*

Les syndicats en Afrique ont une longue tradition d'engagement politique, depuis leur implication dans les mouvements anti-coloniaux jusqu'aux luttes actuelles pour la démocratie. Leur engagement historique en politique s'est fait en trois phases. La première phase a été marquée par une lutte commune contre le colonialisme durant laquelle des liens étroits se sont développés entre les syndicats et les mouvements de libération nationale. Tout en étant des acteurs importants, les syndicats, jouaient généralement le rôle de partenaires juniors des partis politiques, sans développer un programme social autonome ni en-dehors ni au-delà de la lutte pour l'indépendance politique.

La seconde phase commence avec l'indépendance et l'introduction de projets dirigés par l'Etat, qui ont rapidement généré de l'emploi dans le secteur public. Durant cette phase, les droits syndicaux formels étaient souvent protégés en théorie, mais, dans la pratique, les syndicats étaient assujettis aux partis politiques dominants, perdant ainsi toute capacité d'autonomie d'intervention sur le plan politique. Les syndicats étaient censés plutôt jouer un double rôle : tout d'abord, celui d'aider au développement national, en général, et ensuite, celui de représenter les intérêts de ses membres ordinaires, sur les questions du travail. L'argument qui sous-tend cette substitution du rôle premier des syndicats qui est celui de la représentation par une fonction de développement était fondé sur la conviction des gouvernements que les syndicats ne représentent qu'une certaine proportion des travailleurs de ces pays.

Une troisième phase, celle de la régulation du marché, a commencé dans les années 90. Face à l'endettement général des Etats survenu au cours des années 70 et 80, les gouvernements se sont retrouvés dans cette phase sous la pression des institutions financières internationales qui exigeaient un ajustement budgétaire en accord avec l'austérité fiscale préconisée par l'orthodoxie néo-libérale. Il y eut des pertes généralisées d'emploi au cours des périodes d'application des programmes d'ajustement structurel pendant lesquelles la plupart des syndicats cherchèrent à se dégager du corporatisme étatique qui semblait avoir perdu sa capacité de réaction. Comme les syndicats commençaient à résister aux restrictions, aux réductions salariales, à la privatisation et à la détérioration des services sociaux, le mouvement des travailleurs apparut comme un opposant important aux Etats à parti unique caractéristique de l'Afrique post-coloniale.

<sup>1</sup> Cet article est un résumé des débats qui ont eu lieu au cours de la conférence sur « Syndicats et Politique : l'Afrique dans un contexte de comparaison », conjointement organisé à Johannesburg les 21 et 22 juillet 2006, par le SWOP (Unité de Sociologie du Travail) de l'Université de Witwatersrand, l'IDS (Institut des Etudes du Développement) de l'Université du Zimbabwe, le Groupe de Politique de Développement de l'Université de Stockholm et la Fondation Friedrich Ebert. La conférence a réuni des experts africains et des activistes syndicaux. Je voudrais également remercier Bjorn Beckman pour son rapport sur cette conférence publié dans la Newsletter de RC'44 en Novembre 2006, du Comité de Recherche de l'Association Internationale de Sociologie sur les mouvements syndicaux. Les organisateurs de la conférence, Professeur Bjorn Beckman, Sakhela Buhlungu et Lloyd Sachikonye vont publier des articles sélectionnés de cette conférence, dans un ouvrage qui sera bientôt édité.

Une partie importante des revendications de ces syndicats concernait leur recherche d'une plus grande autonomie, ainsi qu'une influence sur la conduite des politiques gouvernementales. En effet, les syndicats ont véritablement été au centre des mouvements largement répandus de remise en cause des gouvernements autoritaires en Afrique contemporaine. Ainsi, paradoxalement, malgré leur faiblesse, les syndicats étaient souvent craints par les gouvernements post-coloniaux.

Pour examiner ce changement dans les relations entre le mouvement syndical et les partis politiques, nous allons adopter une approche comparative des relations syndicats – partis dans quatre régions du continent, à savoir, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord.

Trois questions se posent quand on parle des relations syndicats – partis politiques :

- Comment les syndicats peuvent-ils développer leur influence politique tout en protégeant en même temps leur autonomie ?
- Plus spécifiquement, quel a été le degré de réussite des syndicats dans leur quête de plus d'autonomie et d'influence, alors qu'ils sont étroitement liés aux partis politiques nationaux ?
- Est ce que des voies alternatives d'influence de la politique émergent ?

## Principaux résultats

En analysant les études sur sept pays (voir note de bas de page sur la page 1 et la liste des pays dans le tableau), plusieurs conclusions se dégagent.

En dépit de la tendance universelle apparente, vers un « relâchement » des alliances entre syndicats et partis au cours de cette phase de régulation de marché, nous pouvons identifier une variation considérable dans les sept cas, en ce qui concerne l'envergure et la nature des relations entre les syndicats et la politique. Bien que la proportion de la population salariée dans le secteur formel demeure petite, et en diminution, les syndicats représentent toujours une force politique avec laquelle il faut compter.

Contrairement aux groupes d'influence et aux ONGs, le type d'adhérents qui forment leur base, ainsi que leur présence stratégique dans le secteur de l'économie, en particulier celui du transport et des services publics clés, leur donne la possibilité de mobiliser et de déstabiliser tout un pays. De plus, à l'opposé des groupes d'influence, les activités des syndicats n'ont pas une base thématique spécifique. Par conséquent, les syndicats sont capables de mettre leurs capacités de représentation et de leadership au service d'un nombre varié de forces sociales.

Mais cela ne signifie pas que les syndicats sont des substituts de partis politiques ni que le mouvement des travailleurs est nécessairement capable de former une institution parlementaire propre à elle. La combinaison des actions des forces globales et des conflits internes apparus dans l'Afrique post-coloniale aboutit plutôt à une reconceptualisation des relations historiques entre le syndicalisme et les partis politiques au pouvoir, ouvrant ainsi la voie aux opportunités de nouvelles alliances et stratégies, ainsi qu'à de nouveaux partenariats. Cette reconfiguration des relations syndicats – partis est illustrée par les quatre types idéaux décrits dans le tableau au début de la page suivante.

## 1. Le modèle clientéliste traditionnel

Faisant historiquement partie du camp nationaliste, bon nombre de syndicats continuent d'être étroitement liés aux partis politiques nationalistes. Le Sénégal et l'Égypte font tous deux partie de cette catégorie.

Au Sénégal, chaque parti « de gauche » a eu ses propres syndicats affiliés, même si la défaite électorale du Parti Socialiste au pouvoir, en 2000, a accéléré une tendance vers une plus grande autonomie des syndicats. Au Sénégal, d'intenses débats ont vu le jour au sein du mouvement des travailleurs, sur la meilleure manière d'influencer la politique gouvernementale : devraient-ils lutter sur la base d'une unité d'actions syndicales avec une plus grande autonomie ? Ou bien, devraient-ils rechercher des alliances avec les partis politiques pour s'assurer un meilleur accès aux décideurs politiques ?

## LES RELATIONS ENTRE SYNDICATS ET PARTIS EN AFRIQUE POST-COLONIALE

Relation syndicat et parti politique	Pays
Modèle clientéliste traditionnel: Les travailleurs restent un client fidèle du parti au pouvoir	Egypte, Sénégal
Divorce : Les travailleurs quittent l'alliance et forment leur propre parti dans l'opposition. Soit cela ne se réalise pas, comme dans le cas du Nigeria, ou alors, les travailleurs mettent en place un parti politique mais restent en arrière-plan une fois que ce dernier est formé comme dans les cas de la Zambie et du Zimbabwe.	Zimbabwe, Zambie, Nigeria
Mariage malheureux : Les travailleurs forment une alliance instable avec le parti au pouvoir. En Afrique du Sud, les syndicats ne sont pas directement représentés au parlement, tandis qu'en Ouganda, les syndicats élisent des députés au parlement, mais ils ne sont pas tenus de rendre des comptes aux syndicats.	Afrique du Sud, Ouganda
Abstinance : Les travailleurs se retirent des partis politiques et une démocratie multipartite se crée. Les syndicats jouent un rôle de leader dans la société civile.	Ghana, Afrique du Sud

Dans certains cas, comme en Egypte, les syndicats restent incorporés dans les structures autoritaires du parti au pouvoir, privés aussi bien de leur autonomie que de leur influence. Mais il a été prouvé que les relations de clientélisme avec le parti au pouvoir ont limité l'expression des revendications et préoccupations des travailleurs au niveau des entreprises. Cela a entraîné de fréquents arrêts de travail informels, ainsi que l'émergence de réseaux d'activistes, parallèles aux structures officielles.

### 2. Divorce d'avec l'alliance nationaliste et formation d'un parti travailliste d'opposition

Pour certains, la formation d'un « Parti Travailliste » directement lié au mouvement syndical est considéré comme étant le moyen « naturel » par lequel les syndicats peuvent influencer la politique, d'autant plus

que l'expérience européenne a montré un lien très étroit entre les partis communistes, sociaux-démocrates, et le syndicalisme. Cependant, les cas que nous avons étudiés montrent à l'évidence que l'expérience africaine est différente : bien que les travailleurs aient essayé de former un parti politique au Nigeria, au Zimbabwe et en Zambie, ces tentatives n'ont pas abouti à des relations durables ; et l'Etat, par ailleurs, n'était pas non plus prêt à tolérer une telle relation.

Les syndicats du Zimbabwe constituent un exemple. Bien qu'ils aient joué un rôle important dans la formation, du mouvement d'opposition MDC (Mouvement pour le Changement Démocratique) en 1999, le ZCTU (La confédération des Syndicats du Zimbabwe) n'en fait pas partie. La base du MDC, composée d'une variété de classes sociales, se reflète plus, dans son appartenance idéologique qui est largement en faveur de la libéralisation de l'économie. Le

gouvernement zimbabwéen a essayé de saper l'action du ZCTU en arrêtant, emprisonnant et harcelant ses leaders, ainsi qu'en encourageant et finançant des « syndicats de façade » rivaux. Cependant, malgré l'hostilité envers le ZCTU, cette fédération reste ouverte au dialogue social, à travers sa participation au Forum de Négociation Tripartite, en vue de stabiliser la société et l'économie. Le défi qui se pose au ZCTU est de trouver le juste milieu entre les deux objectifs que sont, la défense contre les harcèlements violents et intimidations de ses leaders, d'une part, et le maintien du dialogue social avec les employeurs et le gouvernement, d'autre part.

Au Nigeria, une longue tradition d'implication des syndicats en politique a engendré une succession infructueuse de « Partis Travailleurs ». Depuis le retour au pouvoir des civils, en 1999, il y a eu de nombreuses confrontations avec le gouvernement, au cours desquelles le NLC (La confédération des Travailleurs du Nigéria) a démontré qu'elle bénéficie d'un soutien populaire, en particulier en ce qui concerne, la fixation des prix des produits pétroliers locaux. Mais il n'a pas réussi, à transformer son influence politique indiscutable en une force politique ayant une implication effective dans la vie parlementaire du pays.

### **3. Un mariage malheureux dans lequel les travailleurs ont une relation inconfortable avec le parti au pouvoir**

Dans le cas de l'Afrique du Sud, la COSATU (La confédération des Syndicats sud-africains), la plus importante confédération syndicale, entretient d'étroite relation avec le parti au pouvoir, mais garde une autonomie et une influence considérables. Contrairement aux spéculations constantes prédisant la fin de cette Alliance, une enquête d'opinion parmi les membres de la COSATU révèle qu'ils continuent d'accorder un soutien indéfectible à la triple alliance

qui lie l'ANC (Congrès national africain), parti au pouvoir, le SACP (Parti communiste sud-africain) et le COSATU. Bien que le COSATU soit une confédération syndicale qui jouit d'une position exceptionnellement forte sur le continent, il doit faire face aux mêmes problèmes que les autres syndicats ailleurs sur le continent ; où lorsqu'un gouvernement qui a l'appui des syndicats accède au pouvoir, et met en œuvre des politiques économiques et sociales néo-libérales. Le COSATU fait aussi face à une « informalisation » du travail, ce qui oblige les syndicats à étendre leurs actions aussi bien en direction des travailleurs en général qu'envers les organisations de la société civile en-dehors du camp de l'ANC.

En Ouganda, les leaders syndicaux gardent un lien avec le régime de Museveni, et des sièges sont réservés aux syndicats au sein du parlement. Mais ils manquent d'autonomie puisque les parlementaires sont obligés de suivre la ligne du gouvernement. Il en résulte l'institution d'une relation patron – client entre le parti au pouvoir et les représentants syndicaux. Une caractéristique de l'Ouganda est l'introduction récente de lois plus progressives sur le travail comme une conditionnalité de l'AGO (African Growth and Opportunities Act), un accord commercial préférentiel. Il est intéressant de constater que ces changements n'étaient pas dus à une pression de la part des syndicats locaux, mais à la pression du gouvernement des Etats-Unis pour la reconnaissance des normes internationales du travail.

### **4. Abstinance : Au Ghana, les syndicats se sont explicitement désengagés de leurs liens avec les partis politiques**

La politique de non-association a été adoptée en 1992 et intégrée aux textes fondamentaux du GTUC (La Confédération des syndicats du Ghana). Cette décision a été prise en partie en raison<sup>2</sup> des expériences passées vécues avec le parti CCP (Convention

2 La conférence sur « Syndicats et Partis : L'Afrique dans une Perspective Comparative » a constitué un pas important dans cette direction ; il a offert aux experts et chercheurs, un cadre d'échange d'informations, de concepts et théories bénéficiant des expériences vécues par ceux qui sont engagés dans la formulation et la mise en œuvre des tactiques et stratégies qui vont déterminer à terme la construction en Afrique d'un mouvement syndical démocratique puissant.

Peoples Party) de Nkrumah, mais également en raison des tentatives infructueuses du GTUC de former son propre parti. Bien que le GTUC n'ait pas réussi à dévier les politiques gouvernementales de leur orientation néo-libérale, il a pris le leadership de la société civile et a réussi à empêcher la privatisation de l'eau. En ne s'alignant pas sur un parti politique, les syndicats ont réussi à occuper l'espace public. Ce qui ci constitue un contraste avec le modèle où les syndicats ont essayé de former un parti d'opposition d'une part et ; et d'autre part avec celui où ils se sont inféodés au parti au pouvoir, comme dans le modèle clientéliste décrit ci-dessus.

Il convient de noter qu'en Afrique du Sud, la FEDUSA (Fédération des syndicats démocratiques d'Afrique du Sud) et le NACTU (Conseil national des syndicats) sont tous deux politiquement non-alignés.

## IMPLICATIONS POLITIQUES DE CES CONSTATS

Quelles sont les implications politiques de ces constats ? J'en identifie quatre :

- A l'ère de la régulation du marché, il est nécessaire de repenser les alliances historiques qui ont existé entre les syndicats et les partis politiques.

Les syndicats de l'Afrique post-coloniale ont eu, jusqu'à une période récente, tendance à s'appuyer sur leurs alliances avec les partis au pouvoir pour essayer d'influencer la politique publique. Cette connivence avec les partis politiques a, par exemple, conduit le COSATU à s'impliquer dans les débats controversés sur la succession du Président Thabo Mbeki à la tête de l'Etat sud-africain. Cette étroite prise de position pour un camp spécifique par les leaders syndicaux a divisé les syndicats de base et la Confédération dans son ensemble. Plusieurs syndicats affiliés ont été divisés en deux camps et sont incapables de se consacrer aux activités fondamentales de leurs organisations, à cause d'une crise de confiance entre les leaders syndicaux.

Il ressort des études effectuées par pays que les syndicats en Afrique sont en train de repenser leur

approche par rapport à la politique : il s'agit d'une remise en question qui amène les syndicats à moins dépendre de leur alliance avec le parti au pouvoir – ce qu'on pourrait appeler une alliance politique – pour consacrer leurs énergies à la constitution de coalitions avec d'autres organisations de la société civile telles que les organisations féminines, les organisations regroupant les travailleurs indépendants, les ONGs et les organisations de l'économie informelle. Je distinguerais ces alliances horizontales ou alliances sociales, des alliances verticales (ou alliances politiques) entre les syndicats et les partis au pouvoir. De ce point de vue, l'engagement politique ne peut se réduire à la simple affiliation à un parti politique. En effet, si on veut que les syndicats restent autonomes vis-à-vis des partis politiques, alors les alliances avec des organisations de la sociétés civiles peuvent constituer une voie alternative pour s'engager dans une activité politique.

Il ressort clairement des expériences du MDC au Zimbabwe, et du MMD (Mouvement pour la Démocratie multipartite) en Zambie, que créer un parti politique est un choix difficile à faire. Dans le cas de la Zambie, les syndicats ont été déçus des performances du MMD au sein du gouvernement : ils ont été lâchés par le gouvernement qu'ils ont aidé à accéder au pouvoir. Dans les deux cas, les syndicats se sont retirés après avoir contribué à établir ces partis au pouvoir.

Les syndicats sont capables de casser les politiques néo-libérales mais ils ne sont pas capables de présenter des politiques économiques et sociales alternatives viables.

Ce qui ressort clairement des sept cas étudiés, c'est que les travailleurs en Afrique, comme dans les autres pays du monde, n'ont pas la capacité ou la vision programmatique de proposer une alternative à cette phase de politiques économiques et sociales dictées par le marché. Au mieux nous avons pu identifier des cas où les travailleurs ont réussi à casser des stratégies néo-libérales, comme celui du Ghana sur la privatisation de l'eau, ou en Afrique du Sud où le syndicat des transporteurs a réussi à bloquer la privatisation des chemins de fer. Mais la plupart du

temps, les syndicats se cantonnent dans une politique défensive où leurs interventions n'ont aucun impact sur les politiques macroéconomiques qui sous-tendent le paradigme néo-libéral.

Etant donné le pouvoir du capital dans l'économie mondiale aujourd'hui, il convient de développer une approche sur plusieurs fronts, pour appréhender les sources de pouvoir sur lesquelles peuvent s'appuyer les syndicats. En plus des sources de pouvoir traditionnelles (négociation collective sur le lieu de travail et dialogue social), on a besoin d'identifier les nouvelles sources de pouvoir qui ont émergé dans l'économie mondiale. Ceci comprend une extension des liens dans le sens horizontal en direction de la communauté de même que le recours à la pression internationale, comme par exemple à travers les codes de conduite pour promouvoir des normes de travail plus équitables, ou plus directement sur les chaînes des marchandises qui lient l'Afrique à l'économie globale. L'analyse des chaînes de valeur a le potentiel de baser le développement des syndicats sur le monde réel des travailleurs. Elle offre l'opportunité de mieux comprendre à quel point et pourquoi les travailleurs intervenant à différents niveaux de la chaîne de production peuvent avoir des accès différents à une « échelle de protection sociale ». L'analyse conventionnelle des chaînes de valeur peut être élargie et enrichie pour inclure ce qui a été convenu d'appeler une « approche bénéfique au travailleur ».

- Les syndicats ont joué et continuent de jouer un rôle crucial dans la lutte pour la démocratie en Afrique.

Contrairement aux démocraties établies, les pays de l'Afrique post-coloniale sont engagés dans une tâche complexe de construction d'une nation et de reconstruction économique. Et ainsi, une culture très distincte du « nous » et « eux » se développe, une culture à travers laquelle les personnes sont considérés comme étant « l'un des nôtres » (un camarade ou un vétéran) sur la base de leur engagement dans la lutte pour la libération nationale. Ceux qui s'opposent au gouvernement deviennent « l'ennemi » ou les « anti-révolutionnaires ». En d'autres termes,

les marges de tolérance sont beaucoup plus réduites dans de telles situations, puisque la démocratie n'a pas été consolidée. Le résultat, comme l'illustre le cas Zimbabween, est qu'une opposition non institutionnalisée par le MDC et son partenaire syndical la ZCTU, lance une confrontation ouverte et violente contre l'Etat Zimbabween et devient en retour la cible de la violence organisée par le gouvernement zimbabween.

Pourtant, l'histoire montre que l'existence de syndicats puissants a été cruciale à l'émergence de l'ordre démocratique. Les syndicats en Afrique, comme ce fut le cas en Europe et en Amérique du Nord, ont été à l'avant-garde de la lutte pour le maintien des institutions et les règles démocratiques. On peut soutenir que des syndicats dynamiques, militants et indépendants sont le meilleur rempart de protection contre l'autoritarisme. De plus, après une longue période de peu d'investissements nouveaux en Afrique, ces dernières années ont vu les investissements croître, et on assiste de façon plus controversée à une augmentation conséquente des investissements chinois en Afrique. Et là où le capital investit, le syndicalisme suit avec ses combats pour une meilleure reconnaissance des droits syndicaux et des règles démocratiques.

- Les syndicats ont besoin de développer de nouveaux partenariats avec des centres de recherche et des universités pour affronter et contester les idées néo-libérales qui sont devenues le paradigme dominant au sein des Institutions Financières.

Le pouvoir du syndicalisme ne réside pas seulement dans sa position stratégique sur le lieu de travail, ni uniquement dans sa capacité de mobilisation et d'organisation, mais aussi dans le pouvoir des idées et dans leur capacité à présenter des idées qui défient ce modèle de développement dicté par le marché. Le pouvoir du mouvement de travailleurs réside aussi dans sa capacité à présenter des alternatives qui conduisent à un ordre mondial plus soucieux du droit des syndicats. Des signes montrent que le mouvement syndical commence à développer plus directement des accointances avec des centres de recherche et des universités afin de commencer à élaborer des alter-

natives. Syndicats et universités ont, chacun de leur côté, fait l'effort de se rapprocher les uns des autres d'une façon plutôt utilitaire; les syndicats lorsqu'ils ont besoin de la recherche pour appuyer leurs campagnes ; et les chercheurs, lorsqu'ils ont besoin de contacts et de soutien pour leurs propositions de financement de recherches. Mais le véritable partenariat repose sur la réciprocité et la volonté d'apprendre les uns des autres.

Le GLU (Université Mondiale des Travailleurs) et le GURN (Réseau Mondial des chercheurs syndicalistes) sont des exemples de nouveaux partenariats entre les institutions éducatives et les organisations de travailleurs, qui pourraient former un réseau mondial conjoint, articulé autour de l'apprentissage, la recherche et la discussion. Ces partenariats visent à pousser les syndicats et les universités à développer de nouveaux curricula universitaires qui élargissent les débats et la base de connaissances des questions liées au syndicalisme dans les universités.

**A propos de l'auteur :**

Edward Webster est Professeur de Sociologie et Co-Directeur du SWOP (Unité de Sociologie du Travail), Ecole des Sciences Sociales, Université de Witwatersrand, Johannesburg.

**Bibliographie supplémentaire :**

Buhlungu, S. (ed.), Trade unions and democracy : COSATU members political attitudes. University of KWA-ZULU Press: Durban, 2006.

Beckman, B. and L. Sachikonye (éd), Labour regimes and liberalization in Africa. University of Zimbabwe Press, 2002.

Adler, G. and E. Webster (éds.), Trade unions and democratisation in South Africa. St. Martin Press: New York/McMillan's Press : London, 2000.

**Autres résumés d'articles:**

N°1/2007

**International Trade Union Movement: Mergers and Contradictions****(Mouvement Syndical International : Fusions et Contradictions)**

de Rudolf Traub-Merz et Jürgen Eckl

Publié également en Allemand, en Français et en Espagnol.

N°2/2007

**The ILO's campaign to build universal social security coverage****(La campagne de sensibilisation de l'Organisation Internationale du Travail pour la mise en place d'une couverture de sécurité sociale universelle)**

par Assane Diop

Organisation Internationale du Travail

Publié également en Allemand.

---

**Friedrich-Ebert-Stiftung, Internationale Entwicklungszusammenarbeit, Globale Gewerkschaftspolitik**

**Friedrich-Ebert-Stiftung, Division for International Cooperation, Global Trade Union Program**

Godesberger Allee 149, 53175 Bonn, Fax: 0228 883-575

Sie finden die Kurzberichte zum Herunterladen auf <http://www.fes.de/gewerkschaften>

To download the briefing papers please use: <http://www.fes.de/gewerkschaften>

**Dr. Rudolf Traub-Merz**, Tel: 0228 883-582; e-mail: [Rudolf.Traub@fes.de](mailto:Rudolf.Traub@fes.de)

**Julia Müller**, Tel. 0228 883-517, e-mail: [Julia.Mueller@fes.de](mailto:Julia.Mueller@fes.de)